

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50
ÉTRANGER : Demander le tarif

**Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.
Suisse et étranger 14
Réclames : Canton 24
Suisse et étranger 30
Mortuaires 20
Réclames première page majoration de 20%

L'ICHA devant le peuple

Dans quelques jours, le peuple suisse devra dire s'il entend conserver ou abolir les impôts indirects, dont l'ICHA est de loin le plus important. Il serait faux d'imaginer que la question posée est simplement de savoir si l'on est pour ou contre une diminution de nos charges fiscales. Les impôts indirects fournissent à la Confédération plus du tiers de ses ressources fiscales et il serait parfaitement vain d'imaginer qu'elle pourra s'accommoder de leur suppression. Si l'Etat veut continuer à accomplir les tâches sociales et économiques que les citoyens eux-mêmes lui demandent d'assumer, il devrait, — en cas d'acceptation de l'initiative communiste pour la suppression des impôts indirects — remplacer ceux-ci par d'autres. Et comme l'initiative vise les impôts indirects dans leur ensemble, la Confédération devra demander à l'impôt direct la compensation de la perte subie par elle. Les contribuables gagneraient-ils au change ? C'est peu probable. Tout au plus assisteraient-ils à un déplacement de leur charge fiscale. Mais un déplacement qui comporterait de sérieux inconvénients.

En effet, tous les spécialistes des questions fiscales admettent que l'impôt, pour être équitable, doit être multiple et nuancé. L'existence d'un seul genre de contribution, soit direct, soit indirect, pécherait fatalement par un manque d'équité, car un tel impôt frapperait davantage telle ou telle catégorie de contribuables, que les autres. Il faut, en effet, tenir compte du fait que les intérêts et les situations des contribuables sont extrêmement variés.

La justice fiscale commande donc le maintien d'un certain équilibre entre impôts indirects et impôts directs, dont la perception parallèle exerce un effet compensatoire. Dans son message relatif à l'initiative communiste, le Conseil fédéral a expliqué en ces termes cette compensation :

« La capacité économique s'exprime, il est vrai, le plus directement dans le revenu, c'est-à-dire dans l'ensemble des ressources qui sont à la disposition de l'individu pendant une certaine période sans diminuer sa fortune. Mais elle se manifeste aussi dans la possession et son accroissement. Or, l'imposition de la fortune peut être esquivée si l'on dépense les ressources dont on dispose. Mais celui qui consomme le revenu qui pourrait servir à constituer de la fortune n'a pas une moindre capacité et ne mérite pas d'égards plus grands que l'épargnant, qui doit prendre à sa charge l'imposition de son épargne et du rendement de celle-ci. C'est ainsi que l'imposition de la consommation par la voie des impôts sur le chiffre d'affaires remplit une fonction importante de complément et de compensation. »

Les exonérations qui ont allégé la charge de l'ICHA accentuent encore ce caractère compensatoire. La liste s'en est allongée à plusieurs reprises et, aujourd'hui, les fournitures de gaz, d'eau, d'électricité, l'achat de journaux et toutes les denrées alimentaires sont au bénéfice de l'exonération. Or, les dépenses alimentaires sont le poste principal des dépenses d'un ménage modeste, celui aussi qui est le plus difficilement compressible. Plus le revenu est modeste, plus la proportion des dépenses alimentaires est importante. Les exonérations dont bénéficient ces dépenses rendent donc l'ICHA progressif en fait, puisque la charge qu'il représente varie de 1 % pour les revenus de sept mille francs à 1,5 % pour les revenus de douze mille francs. Cette progressivité est encore accrue par l'impôt de luxe, celui-ci ne concernant que des dépenses non essentielles à la vie, lesquelles sont forcément d'autant plus éle-

vées que le revenu du contribuable est plus important.

Il est intéressant de relever que l'introduction de l'ICHA, en 1941, n'a pas accru la proportion des impôts indirects, par rapport aux ressources fiscales totales. Avant la guerre, les droits de douane constituaient l'essentiel des contributions indirectes, dont l'ensemble représentait le 38 % des recettes fiscales totales (Confédération, cantons et communes). Pendant la guerre, le rendement des droits de douane diminuait fortement par suite de la réduction du volume des importations et les impôts indirects tendirent à prédominer. C'est alors que l'ICHA fut introduit et compensa à peine la diminution de rendement des droits de douane. Au lendemain de la guerre, les importations reprenant leur importance passée, le rendement des droits de douane augmenta de nouveau. Mais il n'augmenta pas en proportion du renchérissement du coût de la vie, car ces

droits sont perçus selon le poids et non selon la valeur des marchandises importées. Les impôts directs, au contraire, s'accroissent en proportion de l'augmentation des salaires et des gains. Une fois de plus l'équilibre entre contributions directes et contributions indirectes eût été rompu si l'ICHA n'avait exercé son action compensatoire. Tant et si bien qu'en 1950 les impôts indirects représentaient le 35 % des ressources fiscales totales (Confédération, cantons et communes).

Ce sont là des faits. On en peut tirer deux conclusions : La première est que, par le jeu des exonérations et par l'existence de l'impôt sur le luxe, les impôts indirects n'ont pas le caractère anti-social que lui reprochent à tort ses adversaires. La seconde est qu'il serait dangereux pour l'économie en général de détruire l'équilibre qui existe actuellement entre les deux catégories d'impôts. Espérons donc que les contribuables sauront faire passer le simple bon sens avant le sentiment trompeur qu'en abolissant les contributions indirectes, ils s'offriraient un allègement de leurs charges fiscales aux dépens de la Confédération.

M. d'A.

Déclaration faite par M. l'abbé Goethe au sujet de son ordination

Le fait que M. l'abbé Goethe, ancien pasteur protestant, ait pu être ordonné prêtre catholique tout en restant dans les liens d'un mariage contracté avant sa conversion, a donné lieu dans la presse à sensation à des commentaires qui ne brillaient pas toujours par leur objectivité ; devant cet état de choses, M. l'abbé Goethe a jugé utile de faire la déclaration suivante qu'a publiée le « Katholischer Beobachter » de Cologne :

Le « cas Goethe » a reçu une forte publicité, non pas à cause de ma personne, mais à cause du cas lui-même. On sentait qu'il ne s'agissait pas seulement de la conversion d'un pasteur protestant, mais qu'en ma personne l'Eglise réalisait une décision importante. Pourquoi mon ordination a-t-elle eu lieu à Mayence ? Parce que j'appartiens à une famille fixée dans cette région et parce que mon évolution spirituelle s'est accomplie sous la protection de l'évêque de Mayence.

J'ai maintenant 71 ans. Je descends d'un arrière-grand-oncle du poète. Par ma mère, je suis rattaché au piétisme souabe. Je suis resté célibataire jusqu'à 45 ans. C'est alors que je me suis marié avec la comtesse Freda Bülow von Dennewitz, descendante de Salzbourgeois expulsés et de huguenots. Mes quarante ans de ministère ne s'écouleront pas toujours d'une façon paisible. Ils me permirent d'acquérir une connaissance de la campagne aussi bien que de la ville, particulièrement dans les paroisses industrielles. Comme aumônier militaire au cours de la première guerre, j'ai appris à connaître les soldats.

Pendant trente ans, en plus de mon ministère, je me suis occupé des groupements de jeunes et j'ai quelquefois coopéré à la direction d'une grande organisation protestante de jeunesse. J'eus l'occasion de voir l'Eglise protestante aussi « d'en-haut », particulièrement dans les sphères dirigeantes de la « Bekennende Kirche », lors des luttes religieuses, et après la défaite de 1945, dans la direction de l'Eglise de Hesse. Une des conférences mensuelles d'entente entre les dirigeants des Eglises catholique et protestante de Hesse qui avait été préparée par moi a beaucoup contribué dans les années 1945 à 1949 à une bonne intelligence entre les deux Eglises. Ensuite comme conseiller au Ministère des cultes hessois, j'ai pu étudier plus à fond leurs relations mutuelles et les faire progresser. De même d'innombrables conversations inter-confessionnelles aidèrent à élargir mes vues. Après mon départ du ministère, j'eus du temps pour étudier la doctrine catholique, ce qui, en 1949, me conduisit jusqu'à la conversion.

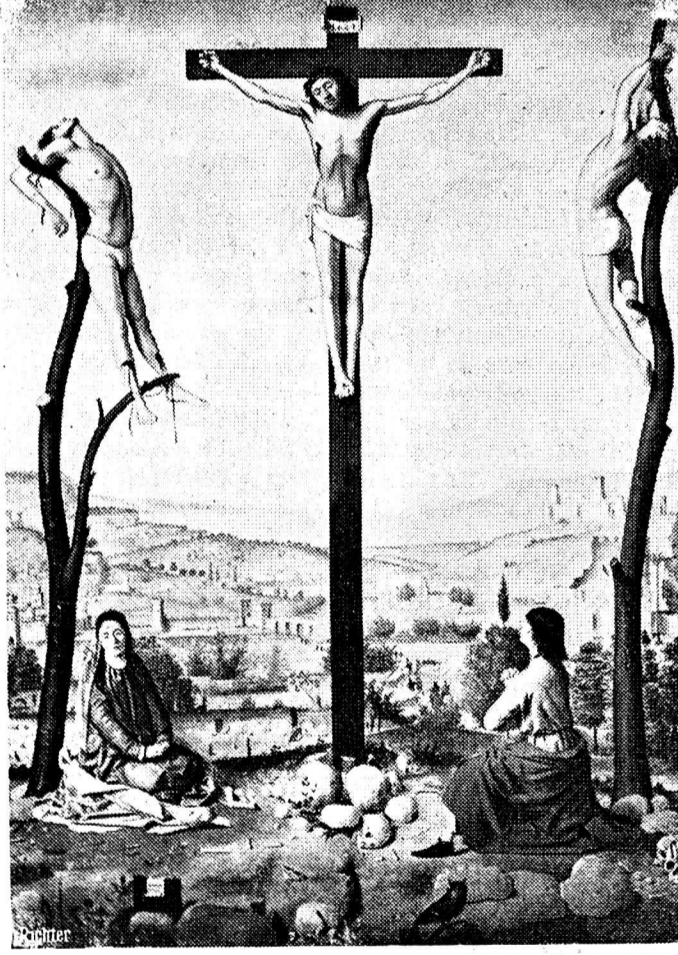
Le point principal de mon expérience fut mon introduction dans un cercle de protestants qui avaient transporté jusque dans les plus petits détails de leur vie quotidienne la foi de Luther dans la Rédemption. Nous ne nous en tinmes pas aux paroles de pardon du Golgotha, mais nous laissâmes toute notre vie s'imprégner de la Résurrection. Nous trouvâmes ainsi la nouvelle « vie » dans le Christ et de là, la vie surnaturelle dans le sacrement de l'Eglise. C'est ainsi que nous nous vîmes subitement placés au sein même de la vieille Eglise et nous la reconnûmes comme le Corps du Christ. Là, nous retrouvâmes tout ce que dans la foi — au delà de Luther — nous avions vécu jusqu'au bout. Nous reconnûmes que le travail du retour à l'unité dans la foi ne peut s'accomplir que sur cette base. Ce n'est pas par des discussions sur des questions dogmatiques, mais par une attitude respectueuse et humble devant la sainteté de l'Eglise que l'esprit peut s'ouvrir à la vérité.

De ce groupe d'amis, la plupart se sont convertis au catholicisme au cours de ces dernières années. Ils continuent à se sentir pleinement responsables de leurs frères protestants à qui ils ont montré le chemin. Notre protestantisme ne s'épanouit que dans la Maison du Père.

Dans l'accomplissement de mon ministère, je croyais sentir que dans l'Eglise protestante il n'y a pas cette plénitude dont parle l'Evangile de S. Jean (I, 16) quand il dit que « de sa plénitude nous avons tous reçu grâce sur grâce ». Je voulais accomplir mon ministère dans la plénitude de l'unité en communion avec toute l'Eglise. L'Eglise protestante se considère essentiellement comme appelée à répandre la parole de Dieu. Ses sacrements, de même, se réduisent à des prédictions mises en pratique. Mais le Verbe deviendra toujours chair. Aussi, j'aspirais à ce moment où tenant le Corps de Notre-Seigneur dans mes mains à la dernière Cène, ce serait réellement et corporellement le Corps de Notre-Seigneur, j'aspirais à ce moment où prononçant le pardon des péchés et levant ma main pour une bénédiction, ce serait vraiment une bénédiction. Maintenant, par mon ordination à la prêtrise, que j'ai reçue des mains de l'évêque de Mayence, j'ai été mis en possession de cette plénitude et j'ai été mis en communion avec S. Pierre et ses apôtres. Par elle aussi, je participe à la plénitude de la tradition apostolique. Ce n'est pas un hasard qu'une aspiration vers cette plénitude soit née au cours de ces dernières décades chez les fidèles protestants et aussi chez les pasteurs et les théologiens ; j'espère que le pas que j'ai fait leur aura un jour préparé le chemin. C'est en vue de cette grande espérance que le Saint-Père, dans sa générosité de bon pasteur, a répondu à la demande de l'évêque de Mayence et par mon ordination m'a donné tous pouvoirs pour distribuer les sacrements, me permettant par là d'exercer mon ministère d'une façon efficace.

Un second pasteur protestant marié, qui actuellement, se prépare à son ordination en faisant ses études au Séminaire de Mayence, est autorisé à bénéficier de ce privilège. Il sera encore accordé à d'autres pasteurs protestants après un examen appro-

... c'est un rude Amour !



« La Calvaire » d'Antonello de Messine



Un petit gars (seize ans et demi), déjà malade de la poitrine, vient passer volontiers ses après-midis chez son aumônier fédéral. Ce jour-là, il est rêveur. « Qu'y a-t-il donc, Gaston ? — Quelque chose que je ne comprends pas dans votre religion. — Et quoi ? — Eh bien ! ce Père qui dit à son fils : « Va te faire tuer » ; pourquoi a-t-il fait ça ? — Parce qu'il t'aimait. — Stupéfaction du gars : — Parce qu'il m'aimait ! ah ! bien ! Il n'est pas dégoûté. — Eh ! mon gros, c'est cependant vrai : l'apôtre saint Paul nous dit : « Il m'a aimé et s'est livré pour moi, c'est-à-dire pour chacun de nous. » Silence et rêverie. L'aumônier reprend son travail et quelques instants après, regardant son gars, il le voit, ce gars, qui n'a jamais eu peur ni des hommes ni de la mort (il le prouva à ses derniers moments) pleurant de lourdes larmes ! « Qu'as-tu, mon gars, à pleurer ainsi ? » Quelques instants pour dominer l'émotion, puis : « Ah ! crebleu, Père, c'est un rude amour et dire que quand je vais à l'église, je suis pus f... de Lui dire quelque chose. — En sortant, passe à l'église et répète-Lui cette phrase : « Crebleu, c'est un rude amour » ; c'est la plus belle prière que tu puisses faire ».

S. J. Berne
« Lumière nouvelle ».

A vendre ou à louer, au centre du Valais,
atelier de menuiserie
 comprenant toutes machines modernes. Grand hangar à bois, avec grande place attenante. Convient éventuellement pour entrepreneur. Capital nécessaire Fr. 80,000.—
 Offres écrites sous chiffre P. 5000 S. Publicitas, Sion.

DISQUES
 CLASSIQUES
 Oeuvres complètes sur un seul disque (long playing)
 Beethoven: Symphonie héroïque. Dir. Toscanini
 Beethoven: Concerto en sol majeur (Bachhaus)
 Chopin: Sonate op. 35 (Bachhaus)
Hallerbater Sion

Importante entreprise du Valais central cherche deux
techniciens - géomètres
 pour levés en haute montagne. Entrée immédiate.
 Faire offres avec curriculum vitae, certificats et références sous chiffre P. 5002 S. Publicitas, Sion.

ARRIVAGE
 d'un deuxième convoi de
chevaux bretons
 de 4 à 5 ans, et d'un convoi de PONEYS.
 P. COTTAGNOUD, Vétroz. Tél. 4.12.20.

Effeilleuses
 On cherche plusieurs bonnes effeilleuses à la journée, salaire Fr. 15.— par jour, nourries et logées, voyage payé. S'adresser de suite à **André Revilliod, viticulteur, Perroy (Vaud).**

CINÉMA DE BAGNES
 Tél. 6.63.02
Prélude à la gloire
 avec **ROBERTO BENZI**
 Jean Debucourt, Paul Bernard, etc.
 Un hymne éblouissant à la gloire de la musique

La Société des artisans et commerçants de **MONTHEY** et environs avise la population que les magasins désignés ci-dessous seront

fermés le lundi de Pâques
 Borella Fernand, électricité
 Grau Robert, électricité
 Uldry E., radios
 Bosson Maurice, radio-tech.
 Maître H., Confections
 Girod A. et Sœurs, Confect.
 « Au Juste Prix », Confect.
 Hoirie Pernollet S. A., Conf.
 Pot J., photos
 Drog. Centrale, J. Marclay
 Droguerie P. Marclay
 Borgeaud Frères, ameublem.
 Torrent Léon, ameublements
 Donnet J., tapissier
 « André » Chaussures
 Mme Vve Galloni P., chaus.
 Stoppini Lucie, chaussures
 Bianchi Joseph, chaussures
 Hoirie Lincio, quincaillerie
 Donnet Ed. quincaillerie
 Suard H., quincaillerie

FROMAGES
 Mi-gras, Fr. 3.90 le kg. Fr. 3.80 par 10 kg., pièces de 14 et 16 kg., Fr. 3.70 le kg. Fromage 1/2 gras, salé, Fr. 2.70 le kg. — Expéditions par **Esseiva, Commerce de fromages, rue de Savièse, Sion.** Tous les samedis au Marché sur la Planta

A vendre
vache
 laitière, de confiance, vélant le 20 avril.
 S'adresser tél. (021) 6.93.32.
 On demande deux
effeilleuses
 pour la saison.
 Faire offres à **Pierre Mendaz, Mathod près Yverdon (Vaud).** Tél. No (024) 3.51.24.

POUSSINS
 Leghorn, 3 jours, Fr. 1.70; augmentation Fr. 0.50 par semaine jusqu'à l'âge de 21 jours, contrôlés au nid-trappe par la Fédération suisse d'aviculture, contrôle du sang par l'Office vétérinaire fédéral de Berne. Nombreux prix d'honneur. Expéditions tous les lundis.
Heymoz Charles, route de la Gare, Fully. Tél. 6.32.76.

Je cherche, pour la période des vacances,
jeune fille
 de confiance, catholique, de 14 à 15 ans, pour surveiller un enfant de deux ans. Vie de famille assurée et récompense. Voyage payé. — S'adresser à **Mme Yvonne Schaltenbrand, jardinier, Rossemaison, près Delémont.**

Café-Restaurant du district le **Sierre** cherche
sommelière
 Débutante acceptée. Entrée de suite.
 Offres sous P. 4916 S. Publicitas, Sion.

Planteuse
 à pommes de terre
Cormick
 la plus renommée
 Agence agricole **Capré, Aigle.**

A vendre quelques 4 à 5 mille kg. de bon
foin
 Bas prix.
 S'adresser au **Nouvelliste** sous S. 8640.

A vendre
10 000
choux-fleurs
 « Roi des Géants ». Pensées et pâquerettes, Fr. 1.50 la douzaine. Envois partout.
Gabriel Gaillard, horticulteur, Chamoson. Tél. No 4.73.94.

L'HOMME DE GOUT
sait choisir...



Très avantageux...
 Chemise pour messieurs en **Nylon uni blanc**, coupée très ample, avec col monté, baïonné, boutons nacré,
29.80
 en popeline unie, pur coton rétréci, avec nouveau col rond, ou col monté mi-dur ou souple, tripleure spéciale, manchettes doublées, tissu de raccommodage.
 en bleu, gris, blanc ou noiselle.
 Notre exclusivité **15.80**

Chemise de ville
 en popelins rayée, belle qualité, col mi-dur ou souple devant doublé, avec manchettes doubles et tissu de raccommodage. rayures bleues, grises ou beiges,
 Notre exclusivité « **Hernelt** » **26.50**

PYJAMA pour messieurs en popeline unie, pur coton sanforisé, passepoilé, ceinture élastique, en bleu, gris ou beige **23.50**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE

à la
PORTE NEUVE
 Tel. 2.29.51 SION S.A.

Qualité et Prix = **MIGROS** = Qualité et Prix

Pour Pâques

Poulets	« Dana » surgelés vidés, prêts à la cuisson	1/2 kg.	4.50
Poulets	« Randers » surgelés, partiellement vidés	1/2 kg.	3.75
Poules	étrangères partiellement vidées	1/2 kg.	2.75
Lapins	danois, congelés	1/2 kg.	2.80

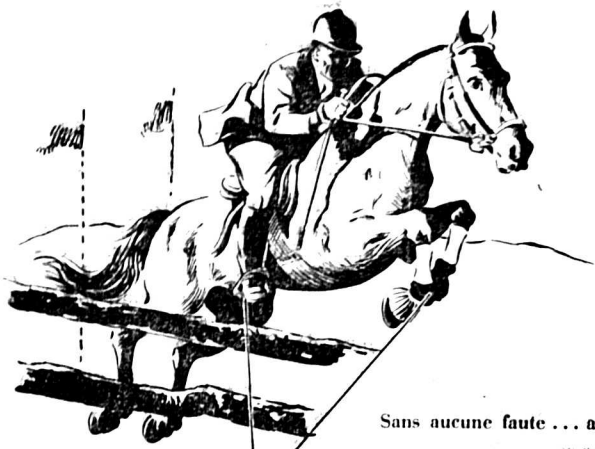
Grand choix d'articles de Pâques
 Lapins et œufs en chocolat — Pralinés et bonbons spéciaux — Teinture pour œufs.

30 centimes de baisse par kilo

Graisse beurrée 20%	« Santa Sabina » la plaque 505 gr. 2.25 (les plaques de 470 gr. se vendent 2.10).	1/2 kg.	2.228
Graisse beurrée 10%	la plaque 505 gr. 1.75 (les plaques de 465 gr. se vendent 1.60).	le 1/2 kg.	1.733
Graisse de coco	« Ceylona », la plaque 530 gr. 1.25 (les plaques de 470 gr. se vendent 1.10).	1/2 kg.	1.179

Notre magasin de Sion sera fermé lundi de Pâques — Les magasins de Martigny et Monthey restent ouverts

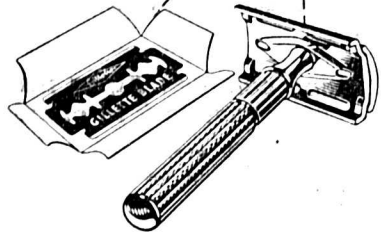
Coopérative **MIGROS** Coopérative



Sans aucune faute... au concours

Une telle perfection exige une complète harmonie entre l'écoeur et le cheval. Pour se raser et obtenir également le meilleur résultat, appareil et lames doivent former un accord parfait. Les lames Gillette et le rasoir Gillette ont été créés l'un pour l'autre: ils garantissent ainsi la plus parfaite et la plus nette des coupes. Aussi ont-ils conquis une renommée universelle.

* Fabriquée en Suisse



LE RASOIR GILLETTE ET LA
Lame Gillette Bleue*
SONT CONÇUS L'UN POUR L'AUTRE

10 lames bleues 2.10
Dispenser
avec 20 lames 4.20

TOUT BON JOUR COMMENCE PAR GILLETTE



PLUS DE TACHES D'EAU!

Une fois encaustiqués avec KIF, les parquets ne boivent plus l'eau et par conséquent, ne souffrent plus de vilaines taches. KIF recouvre le bois d'une pellicule imperméable et brillante.

ENCAUSTIQUE



Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 7 au 17 avril 1952 dans la région de:

- a) Crans - Lens - Icogne - Ayent - Grimisuat - Arbaz.
- b) Vercorin - Chandolin - St-Luc - Vissoie - Ayer.

Pour de plus amples détails on est prié de consulter le « Bulletin officiel » du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion:
Le Commandant: Colonel Wegmüller.

À LUGANO

Visitez la sympathique
Taverne Valaisanne
(derrière le Tea-Room Huguenin)

- Toutes les spécialités valaisannes
- Cuisine fine au beurre
- Vins du Valais, 1er choix

Se recommande Cisarina Clausen, propr.



La boucherie Lamon, Sion
ne fait pas une réclame tapageuse mais offre à ses clients la traditionnelle
VENTE DE BLANC
à la portée de toutes les bourses
GROS - MI-GROS - DETAIL
Téléphone 2.10.54

Collectionnez les bons VALRHONE

Vous les trouverez dans ces bons produits:



Les cafés VALRHONE

d'un arôme délicat, sont composés d'excellents mélanges en provenance des meilleurs plantages. Parmi notre gamme très variée, vous trouverez aisément celui convenant parfaitement à votre goût. Valeur des bons, suivant qualité et quantité, de 2 points à

30 points



Le cacao VALRHONE

sucré se distingue par son merveilleux parfum et sa grande saveur. Nourrissant et fortifiant, il sera une véritable friandise pour vous et vos enfants, un excellent petit déjeuner économique.

Valeur des bons, suivant quantité, 2 points et

8 points



Le miel VALRHONE

en provenance directe du Guatemala ou de Californie est un produit naturel de haute qualité et d'un prix avantageux. C'est l'aliment nourrissant et fortifiant par excellence ainsi que diététique.

Valeur des bons, suivant quantité, 4 points et

8 points

Vous trouverez aussi les bons VALRHONE dans une gamme très variée d'autres produits, journellement utilisés dans le ménage comme: thé, riz, raisins secs, etc. Leur valeur en points est très élevée. Aussi, vous arriverez rapidement à obtenir de très belles primes. Demandez les produits VALRHONE à votre fournisseur habituel ainsi que la liste des primes.

Produits VALRHONE, produits de qualité

Prix de fromages très avantageux

Maigre 1/2 vieux pour manger et râper	par kg. en colis à 5 kg.	15 kg
Quart-gras pour manger ou râper	Fr. 2.40	2.30
Demi-gras	Fr. 2.70	2.60
Emmentaler gras, liq.	Fr. 3.50	3.40
Sbrinz-Fromage pour râper	Fr. 4.80	4.60
Parmesan-Fromage pour râper	Fr. 6.20	6.—
Tilsit, gras, pièce à ca. 4 kg.	Fr. 6.80	6.50
Tilsit, demi-gras, pièce à ca. 4 kg.	Fr. 4.80	4.70
Tilsit, quart-gras, pièce à ca. 4 kg.	Fr. 3.40	3.20
	Fr. 2.60	2.50

Käswolf, Chur 10

A vendre

Occasion unique
magnifiques pommiers mi-tigés, ainsi que poiriers espaliers Louise-Bonne.
S'adr. à Aloys Neffen, Devin, Sierre.

Personne

sachant cuire et tenir un ménage demandée.
S'adr. Mme O. Bormand.
Av. du Kursaal, Montreux.
Tél. (021) 6.33.19.

Echalas

tuteurs, berclures, sont livrés promptement à bas prix, par Beauverd, agence agricole, Rond-Point 3, tél. 26.06.43, Lausanne.

Sommelière

On engagerait de suite jeune fille, débutante acceptée. Entrée de suite ou à convenir. — Faire offre sous chiffre au Bureau du Nouvelliste sous Q. 8638.



Il enrichira votre choix de fromage
pasteurisé
Fromages HEIDI avec chèque Silva

VENTE DE MACHINES D'OCCASION

les 18 et 19 avril
dans les dépôts de la S. A. E. Miaton & Cie à Villeneuve

- 1) 1 raboteuse-tireuse d'épaisseur, 800 mm., table automatique.
- 2) 1 tonneuse à 4 arbres marque Kirchner.
- 3) 1 scie à chariot pour délogner avec moteur de 4 CV., longueur du chariot: 4 m. longueur de la voie: 9 m.
- 4) 1 mortaiseuse à chaîne, double avec 2 moteurs, sans chaîne.

Mesdames

Venez, sans engagement, visiter notre IMMENSE assortiment de nouveautés en **CONFECTION**

Manteaux	mi-saison, haute nouveauté,	dep.	75.-
Manteaux	reversibles, beaux coloris,	dep.	68.-
Top-coat	riche assortiment, unies ou fantaisie,	dep.	38.-
Costumes	façon tailleur ou vague,	dep.	75.-
Robes	Nouveauté, façon très chic,	dep.	24.50
Jupes	unies ou écossais, nouveautés,	dep.	16.80
Pullover	assortiment superbe,	dep.	4.90
Blouses	choix énorme,	dep.	8.90

VISITEZ NOS RAYONS SANS ENGAGEMENT - VOYEZ NOS ETALAGES



MONTHEY

MONTHEY

conniers», drame en 3 actes de A. Schmidt. Entr'acte. 6. Gloire au Vin, H.-P. Moreillon; 7. Agonie, C. Boller; 8. Verger au soleil, Gessenay; 9. «Permettez, Madame», comédie en 1 acte, de Labiche et Delacourt.

Amis du Beau et du Bien, venez très nombreux à ces belles soirées pour encourager et soutenir notre vaillante «Mauritia» que nous avons à cœur et combien, laquelle depuis de longues années fait honneur à Salvan. Dimanche 20 avril: train spécial Salvan-Châtélard, départ à 24 heures. L.

St-Maurice

LES BOEUF DE PAQUES

Chacun se demandait mardi dernier ce que voulait dire ces deux magnifiques bêtes à cornes déambulant dans les rues de St-Maurice, enrubanées et fleuries. C'était tout simplement le sympathique boucher, M. Binz, qui voulait reprendre une tradition perdue, puisque le lundi de Pâques est le jour de fête de la Corporation.

AMENAGEMENT HYDRO-ELECTRIQUE DE MAUVOISIN

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 9 avril à Sion, les Forces Motrices de Mauvoisin S. A. ont porté leur capital-actions de Fr. 30 millions à Fr. 60 millions. Les actions nouvelles ont été provisoirement libérées de 20 %, de sorte que Fr. 36 millions (60 %) sont actuellement versés sur le capital-actions.

L'important aménagement hydro-électrique à accumulation de Mauvoisin, dans le Bas-Valais, dont la construction a commencé il y a un peu plus d'une année, mettra en valeur les forces hydrauliques de la Dranse de Bagnes en utilisant une chute d'environ 1400 mètres en deux paliers. Le bassin d'accumulation, de 157 millions de m³, sera créé par l'établissement d'un barrage de 220 m. de haut à Mauvoisin dans la partie supérieure du Val de Bagnes. Deux centrales, l'une à Fionnay, l'autre à Riddes dans la Vallée du Rhône, d'une puissance totale de 265,000 kw., produiront par année hydrologique moyenne 756 millions de kWh., dont 531 millions (70 %) d'énergie d'hiver et 225 millions (30 %) d'énergie d'été.

L'œuvre sera construite en une seule étape. L'achèvement des installations est projeté pour 1959, mais il est prévu que les deux centrales pourront commencer à produire de l'énergie dès 1955. Les usines seront exploitées en commun par les actionnaires qui absorberont toute la production d'énergie contre paiement des dépenses et charges annuelles en proportion de leur participation.

Sierre

Clôture des cours de l'Ecole Supérieure de Commerce

Voici la liste des nouveaux « diplômés » :
Mention « Très bien » (1er degré) : MM. Michel Genecand 5,7, Léon Lamon 5,6, André Viscolo 5,6.
Mention « Bien » (2e degré) : MM. Géraud Caloz 5,4, Aimé Bonvin 5,3, Claude Salamin 5,3, Jean-Claude Grütter 5,1, André Lehner 5,1, Joseph Lanneve 4,9, André Bourquenez 4,8, Bernard Heimo 4,8, François Pillonnel 4,8.

Mention « Assez Bien » (3e degré) : MM. Jean Chahbey 4,7, René Gaillard 4,7, Fernand Ronsey 4,6, Edmond Chevez 4,4.

Le prix de 50 francs offert par le Crédit Sierrois est attribué à M. Michel Genecand.

Les prix de 30 et 20 francs offerts par la Banque Populaire de Sierre reviennent à MM. Léonce Lamon et André Viscolo qui recevront chacun 25 fr.

LE PLUS ANCIEN ORGUE DE SUISSE

(Inf. part.) — C'est dans l'antique collégiale de Valères, à Sion, que se trouve le plus ancien orgue de Suisse. La tradition le fait remonter à l'an 1390 mais sa construction le situe réellement vers l'an 1450.

Recrutement en 1952

Le Département militaire cantonal communique : Dans l'Arrondissement 6, le recrutement aura lieu du 16 avril au 7 mai.

Doivent se présenter, les jeunes gens nés en 1933, les ajournés à 1 ou 2 ans en 1951 ou en 1950, les citoyens des classes 1893 à 1932, qui, pour une raison quelconque, n'auraient pas encore été recrutés.

Cette année, il ne sera pas édité d'affiche pour le recrutement. Pour toutes les questions de détail (programme du recrutement, incorporation, examens de gymnastique, prescriptions disciplinaires et médicales, etc.), les intéressés doivent consulter sans retard la convocation détaillée publiée dans le Bulletin Officiel, Nos des 4 et 11 avril, ou s'adresser au Commandant d'arrondissement à Sion ou au Chef de section du domicile.

Département militaire du canton du Valais.

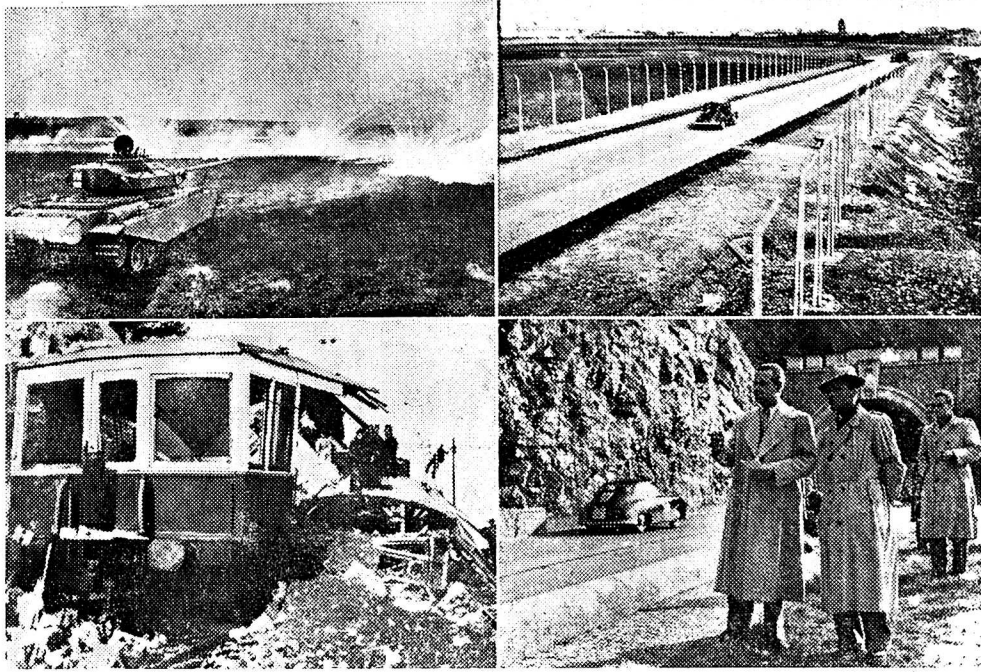
PONT-DE LA MORGE

Renversé par une auto

(Inf. part.) — Au Pont-de-la-Morge, M. Basile Dupuis, entrepreneur à Sion, a été happé et ren-

Dernière Heure

Images de l'actualité



En haut, de gauche à droite : Lorsque le «Centurion», un tank britannique, est en difficulté, il a la ressource de tirer 12 obus fumigènes dégagant une fumée qui le dérobera aux vues de l'assaillant. La route douanière Bâle-Blotzheim en voie d'achèvement. — En bas, de gauche à droite : Un glissement de terrain près d'Estoril (Portugal) a provoqué le déraillement du rapide Lisbonne-Estoril. Un tragique bilan : 14 tués et 40 voyageurs grièvement blessés. Rodolphe Caracciola, au premier plan à gauche, s'occupe, à Campione, de la formation des futurs pilotes suisses du volant

LA REVOLUTION DE BOLIVIE Qui a le pouvoir ?

LA PAZ, 10 avril. (Ag.) — Dix-huit morts et 60 blessés, tel est le bilan provisoire des troubles insurrectionnels qui ont éclaté dans la capitale bolivienne. La situation reste confuse. Les nouvelles, selon qu'elles viennent de source rebelle ou gouvernementale, annoncent le succès et l'échec du mouvement. Au cours de la nuit dernière, une fusillade sporadique a été entendue à La Paz. La radio « Mli-mani » (rebelle) se plaint du manque de munitions. Elle lance des appels répétés aux étudiants et aux ouvriers qui ne semblent pas être suivis. Le siège gouvernemental qui est tombé aux mains des rebelles mercredi est toujours vide. Le leader de la révolte ne l'a pas occupé. De source gouvernementale, on apprend que les foyers de résistance sont éliminés progressivement avec le concours du Collège militaire du régime « Lanza », du régiment « Bolívar » et du détachement « Andin ».

Zoug

ARRESTATION DE DEUX CAMBRIOLEURS

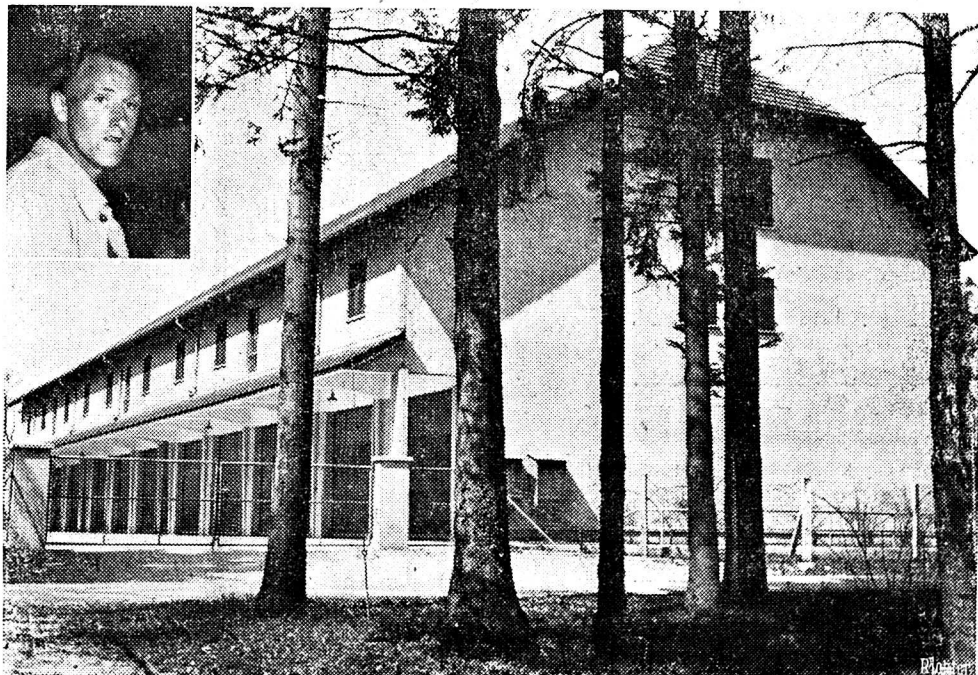
ZOUG, 10 avril. (Ag.) — La police cantonale zougnoise a arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi, aux environs de Cham, 2 cambrioleurs âgés de 20 et 30 ans, qui s'étaient échappés le 4 avril du pénitencier solois de Oberschönggruen. Lorsque la police les arrêta, ils étaient chargés du butin qu'ils venaient de faire dans une villa inhabitée de Cham et sur le point de monter sur leurs vélos qu'ils avaient dissimulés derrière une grange. En plus de

versé par une auto. C'est avec des blessures au visage, à la tête et aux jambes qu'il a été admis à la clinique générale.

Cleuson

Chute dans les rochers

(Inf. part.) — Un groupe de touristes descendait de la Rosa-Blanche quand l'un d'eux, un jeune homme habitant Vevey, M. Plumettaz, tomba des rochers d'une hauteur de près de 15 mètres. Des ouvriers des chantiers de Cheillon, alertés, se rendirent sur les lieux. M. Plumettaz a une jambe cassée. Il a été ramené dans la plaine par Nendaz au moyen d'une luge canadienne.



Des mitraillettes ont été volées à l'arsenal de Derendingen. Les bandits ainsi armés s'attaquèrent à un paysan dans son étable, près d'Oensingen, M. Meister (en médaillon) qui réussit à s'enfuir. (Voir « Nouvelliste » de jeudi)

cheval de bataille sera M. Nitti. Si cette liste « civique » remporte la majorité, M. Nitti ne sera toutefois pas maire de Rome, étant donné qu'il est âgé de 84 ans.

Au Tribunal criminel de la Broye CONDAMNATION D'UN INCENDIAIRE...

ESTAVAYER-LE-LAC, 10 avril. (Ag.) — Le Tribunal criminel de la Broye a condamné jeudi après-midi un ouvrier agricole à 5 ans de réclusion pour incendie intentionnel. Le 23 janvier dernier, au cours de la nuit, il avait, par vengeance, mis le feu à la ferme de son patron à Sétigny, causant pour plus de 60,000 francs de dégâts.

... ET D'UN CHAUFFARD

ESTAVAYER-LE-LAC, 10 avril. (Ag.) — Le 31 août dernier, M. Alphonse Capillaz, âgé de 56 ans, de Cugy, était trouvé étendu sur la route non loin du village de Frasses. Un automobiliste vaudois qui passa peu avant au même endroit fut inculpé d'homicide par négligence. Il a comparu jeudi devant le Tribunal de la Broye qui l'a condamné à un mois de prison avec sursis plus 300 francs d'amende et tous les frais de la cause. Il a été établi que le marche-pied de sa machine heurta la tête de M. Capillaz, ce qui provoqua la mort quelques heures après.

Deux cols des Alpes françaises sont ouverts à la circulation

GRENOBLE, 10 avril. (Ag.) — Les cols du Lautaret et de Vars sont ouverts à la circulation automobile.

Chronique sportive

FOOTBALL

Autour de la Coupe valaisanne

St-Maurice, privé de la plupart de ses bons éléments, s'est aligné contre Martigny, mercredi soir, pour les quarts de finale de la Coupe valaisanne. Le résultat (6 à 2 en faveur de Martigny) était attendu. Mais ce n'est pas une raison pour justifier la hâte avec laquelle cette rencontre a été mise sur pied. Vouloir jouer à tout prix, même si les circonstances sont défavorables pour l'une ou l'autre équipe, n'est pas une bonne politique. Nous regrettons de le dire. Mais c'est le plus sûr moyen de diminuer considérablement l'intérêt d'une compétition qui mérite mieux que cette hâte intempestive de vouloir tout liquider pour une date fixe.

Quel intérêt pouvait présenter le match de Martigny avec un onze agaunois considérablement affaibli ? Peut-on demander à un club de s'aligner en semaine, avant la fin d'une journée de travail et même après celle-ci ? Non, certes, en tout cas pas en 2e Ligue ! C'est du moins notre point de vue.

La Coupe valaisanne est l'œuvre de l'ACVF. Nous concevons donc mal que les organes dirigeants la défendent si mal. Il y va pourtant des intérêts de l'Association. A moins, bien sûr, que l'on désigne d'avance les deux finalistes et que le reste ne soit qu'une simple formalité !

E. U.

RADIO-PROGRAMME

Vendredi 11 avril

SOTTENS. — 7 h. Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Oeuvres de Mozart et Haendel. 9 h. 55 Sonnerie de cloches. 10 h. Culte protestant. 11 h. 20 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 12 h. 15 Le memento sportif. 12 h. 20 Musique viennoise. 12 h. 30 Les cinq minutes du tourisme. 12 h. 35 Musique viennoise. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Ballet des Champs-Elysées. 13 h. Quatre concertos, Vivaldi. 13 h. 20 Piano. 13 h. 45 La femme chez elle. 16 h. 30 Heure. La Passion selon saint Matthieu.

18 h. 15 A la rencontre des isolés. 18 h. 30 Sonate, Beethoven. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Le programme. Informations. 19 h. 25 La situation internationale, par René Payot. 19 h. 35 L'heure variée. 20 h. 15 Les cathédrales. 21 h. 15 Aspects du génie de Mozart. 22 h. 05 L'heure exquise. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les sept paroles du Christ.

BEROMUNSTER. — 17 h. 20 Musique demandée. 18 h. Extra de livre. 18 h. 25 Musique pour quatuor à cordes. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Requiem en ut mineur, Cherubini. 20 h. 40 Suite littéraire et musicale. 21 h. 30 Musique avec Mozart.



Mademoiselle Solange EMONET, à Brigue ; les enfants et petits-enfants de feu Maurice EMONET, à Genève ; Madame Veuve Alexis EMONET et ses enfants, à Sembrancher et Neuchâtel ; Monsieur Louis EMONET et ses enfants, à Sembrancher ; ainsi que les familles VOUTAZ, PACCOLAT, EMONET, à Sembrancher, PARVEX, à Sion, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean EMONET

leur cher père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 10 avril 1952, des suites d'opération, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sembrancher le samedi 12 avril 1952, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de Monsieur Jean JACQUEMET-SIMON, à Lavey, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. Un merci spécial à la C^p. GF 10 et à l'Association du personnel GF 10.

Rédacteur responsable : André Luisie.

CASINO SAXON

**Réouverture
du Restaurant**

Spécialités à la carte. Tous les jours Menu « VOYAGEUR » à Fr. 5.— tout compris : Entrée, Viande garnie, Dessert, 1 ballon de rouge, Café crème, Service. M. RABOUD.